



FAQ : Action Outdoor Tondeuse Robot

Quelle est la période de validité de cette action ?

Cette action se déroule du 14 mars 2022 au 17 juillet 2022 inclus. Inscrivez-vous avant le 31 juillet 2022.

À l'achat de quels appareils puis-je participer à cette action ?

Cette action est valable à l'achat d'un des machines participantes :

Référence	EAN
BCRMW121-QW	5035048741627
BCRMW122-QW	5035048741658
BCRMW123-QW	5035048741689

Comment puis-je demander ma machine gratuite?

1. Achetez l'une des machines BLACK+DECKER participantes pendant la période d'action du 14 mars 2022 jusqu'au 17 juillet 2022. Vous pouvez toujours retrouver les machines participantes ici ou dans les conditions de l'action.
2. Visitez www.blackanddecker.be/myblackanddecker. Créez un compte sur MyBLACK+DECKER et confirmez votre compte après l'avoir créé (ou connectez-vous à votre compte MyBLACK+DECKER).
3. Cliquez sur la bannière de promotion et choisissez votre action sur la page de promotion.
4. Enregistrez votre machine. Indiquez votre nom, vos coordonnées et votre adresse. Sélectionnez dans la liste la machine que vous avez achetée. Enfin, indiquez le magasin dans lequel vous avez acheté votre produit.
5. Chargez un scan ou une photo de votre ticket de caisse et le code-barres de l'emballage de votre machine. Attention : les originaux peuvent être demandés pendant le traitement. Donc veillez à bien les conserver.
6. Lisez les conditions de l'action et acceptez-les.
7. Cliquez sur Envoyer.
8. Vous recevez un e-mail de confirmation. Votre demande est alors contrôlée. Si votre inscription est validée, vous recevez un nouvel e-mail. Après vérification de votre inscription, un lien vous sera envoyé afin d'effectuer le paiement de € 2,95 (contribution aux frais administratifs) avant le 15 août 2022.
9. Vous recevrez votre machine gratuite dans un délai de 6 semaines après vérification.

Quand ma machine est-elle envoyée ?

Si votre inscription est validée, vous recevez un e-mail de confirmation. Vous recevrez votre machine gratuite dans un délai de 6 semaines après vérification de votre demande.



Quel appareil dois-je recevoir?

À l'achat d'une des machines ci-dessus le/la participant(e), si il/elle reçoit en s'accordant avec les conditions de l'action, une des machines suivantes :

Référence	EAN	Machine gratuit
BCRMW121-QW	5035048741627	Robot home BZRMWRH1-XJ
BCRMW122-QW	5035048741658	Robot home BZRMWRH1-XJ
BCRMW123-QW	5035048741689	18V strimmer STC1820PC-QW

Ma demande s'est-elle correctement déroulée ?

Une fois que vous avez indiqué toutes les informations demandées et chargé un scan ou une photo de votre ticket de caisse et le code-barres de l'emballage de votre machine, votre inscription est contrôlée et traitée. Si elle est correcte et complète, vous recevrez une confirmation par e-mail. Après vérification de votre inscription, un lien vous sera envoyé afin d'effectuer le paiement de € 2,95 (contribution aux frais administratifs) avant le 15 août 2022. Vous recevrez votre machine gratuite dans un délai de 6 semaines après vérification.

Si votre inscription n'est pas correcte ou complète, vous en êtes informé par e-mail. Vous pouvez alors fournir les informations manquantes par e-mail avant le 31 juillet 2022. Si ensuite votre demande est en règle, vous recevrez votre machine gratuite dans un délai de 6 semaines.

Si vous avez des difficultés pour vous inscrire ou vous ne recevez pas d'e-mail de confirmation, contactez notre service d'assistance par e-mail à blackanddecker@consumercare.info ou par téléphone au +32 (0)78 48 12 04.

Où puis-je obtenir des informations sur ma demande ?

Si vous avez des questions sur votre demande ou cette action BLACK+DECKER, nous vous invitons à contacter notre service d'assistance par e-mail à blackanddecker@consumercare.info ou par téléphone au +32 (0)78 48 12 04.

Puis-je participer à l'action avec un bon de commande ?

Quand vous achetez un appareil qui n'est pas en stock, vous recevez en magasin un bon de commande. Avec ce bon de commande, vous pouvez participer à l'action pendant la période de validité de l'action (qui est toujours mentionnée dans les conditions de l'action). Mais votre participation ne sera traitée que si vous pouvez fournir une copie ou un exemplaire scanné de votre preuve d'achat définitive. Veuillez transmettre cette copie/cet exemplaire scanné par e-mail à blackanddecker@consumercare.info avant le 31 juillet 2022. Surtout, n'oubliez pas d'indiquer votre nom et votre adresse dans cet e-mail. Votre demande est ensuite traitée.



J'ai enregistré mon produit, mais je n'ai pas reçu d'e-mail de confirmation ?

Après votre inscription, vous recevez un e-mail de confirmation. Ensuite, votre demande est contrôlée. Si elle est en règle, vous recevez un nouvel e-mail. Si vous n'avez pas reçu ces e-mails, il peut y avoir plusieurs explications :

- Les e-mails de confirmation ont été réceptionnés dans votre dossier d'e-mails indésirables. Vérifiez ce dossier.
- Vous n'avez pas transmis votre demande. Remplissez de nouveau le formulaire d'inscription ou contactez notre service d'assistance par e-mail à blackanddecker@consumercare.info ou par téléphone au +32 (0)78 48 12 04.

Je n'ai pas d'adresse e-mail, comment faire ?

Demandez à un ami, un membre de votre famille ou une connaissance d'effectuer l'inscription avec vous.

Si vous rencontrez toujours des difficultés, vous pouvez contacter notre service d'assistance par téléphone au +32 (0)78 48 12 04. Ils s'efforceront de vous aider le mieux possible.

J'ai indiqué une mauvaise adresse, que dois-je faire ?

Si vous avez indiqué une mauvaise adresse et si votre demande a déjà été envoyée, contactez le plus vite possible notre service d'assistance par téléphone au +32 (0)78 48 12 04. Ils peuvent rectifier vos données.

Combien de fois puis-je participer à l'action ?

Vous ne pouvez participer qu'une seule fois par ticket de caisse.